

# Valenciennes, rue Jean Bernier : tentatives d'interprétations d'un site funéraire néolithique hors norme

Marianne DECKERS, David DELASSUS  
& William DEVRIENDT

---

## Résumé

Le site de la rue Jean Bernier à Valenciennes a fait l'objet de deux fouilles archéologiques préventives en 2006 et 2007, réalisées par le service archéologique de Valenciennes en collaboration avec le Centre de Recherche d'Archéologie Nationale de l'Université catholique de Louvain. Ces opérations ont permis la mise au jour d'une occupation du Néolithique final (première moitié du 3<sup>e</sup> millénaire av. J.-C.) en bordure d'un bassin régulièrement alimenté en eau et parsemé d'îlots. Les abords du bassin ont été aménagés par le creusement de fosses et de fossés à fonction drainante, tandis que les structures observées sur les îlots évoquent des activités en lien avec le milieu humide. La dépression a livré des restes humains appartenant à au moins 19 individus et mêlés aux rejets domestiques, témoignant ainsi d'une gestion de la mort inédite pour le Néolithique.

**Mots-clés :** Néolithique final, milieu humide, anthropologie funéraire, céramique, industrie lithique.

## Abstract

*The excavation of the Jean Bernier site was realized by the Valenciennes' archaeological service in association with the Research Center of National Archaeology of the catholic University of Louvain. The operation carried out in two phases in 2006 and 2007 allowed, for the first time in Valenciennes, the discovery of a final Neolithic site (first half of the 3rd millennium BC). The study of this complicated site required the establishment of a multidisciplinary team including archaeologists, geomorphologist, palynologist, archaeozoologist and anthropologist helped on the ground by numerous universities trainees and volunteers. The working conditions were difficult by the permanent presence of the water. The discovery of numerous human bones near a domestic area constitute the originality of the site, so revealing a particular disposal of the death at the end of the Prehistory.*

**Keywords:** Final Neolithic, damp area, funerary anthropology, ceramic, lithic industry.

## 1. CADRE GÉOGRAPHIQUE ET DONNÉES ENVIRONNEMENTALES

### 1.1. Localisation et topographie du site

La ville de Valenciennes se trouve dans la vallée de l'Escaut et occupe une position charnière entre les derniers reliefs du Bassin parisien et les plaines du Nord (Fig. 1). À cet endroit, la vallée s'ouvre sur une large zone déprimée qui englobe les vallées de la Scarpe, de la Haine et, plus au Nord, la plaine flamande. Le site de la rue Jean Bernier prend place au sud de la ville actuelle, sur le versant oriental de la vallée de l'Escaut. Là, la vallée est large d'environ un kilomètre. Son profil montre des versants relative-

ment abrupts et un fond plat, correspondant à la plaine alluviale. Celle-ci est dominée par des plateaux crayeux culminant à 80 mètres d'altitude. La plaine alluviale présente un microrelief faiblement marqué, oscillant entre 26 et 23 mètres d'altitude, lié à la présence de bancs alluviaux et de zones marécageuses. Le substrat du versant correspond à une craie marneuse grisâtre à concrétions siliceuses du Turonien supérieur.

Le secteur fouillé se situe en bas de versant, à la transition avec la plaine alluviale, la partie basse étant occupée par la rivière Sainte-Catherine qui longe le bord oriental de la plaine et emprunte l'emplacement probable d'un ancien

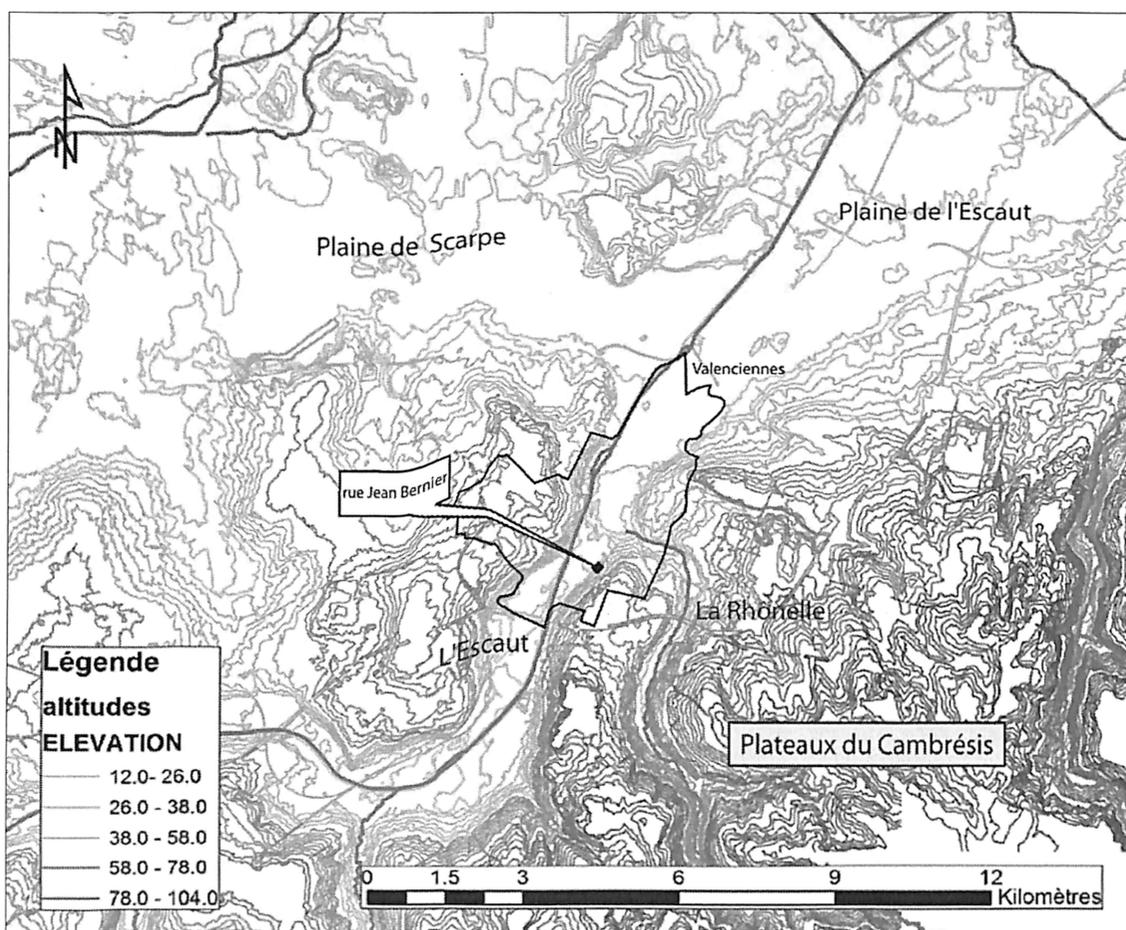


Fig. 1 — Localisation du site de la rue Jean Bernier (DAO : Olivier Collette).

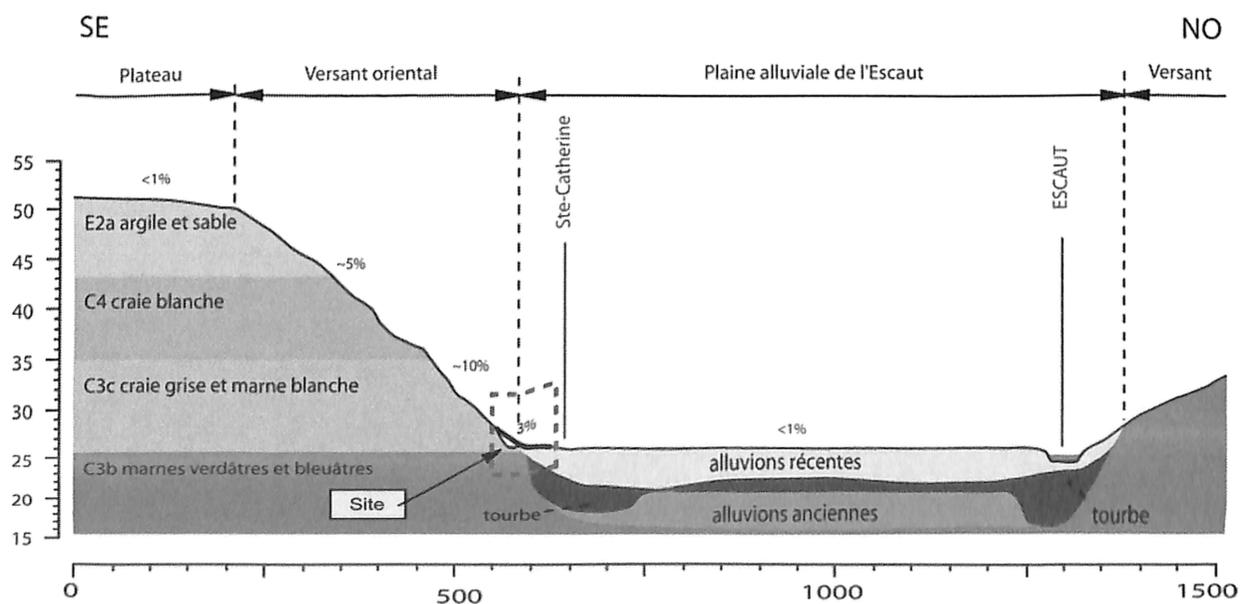


Fig. 2 — Coupe de la vallée de l'Escaut (DAO : Olivier Collette).

chenal de l'Escaut (Fig. 2). Entre le versant et la plaine, un bassin régulièrement alimenté en eau et parsemé de buttes limoneuses ou îlots a été observé (Fig. 3). Il présente une largeur variant de 5 à 10 mètres, pour une profondeur d'environ un mètre, mais sa longueur reste à ce jour inconnue. La formation de cette dépression humide relativement isolée de l'ancien cours d'eau est difficile à expliquer, l'hypothèse d'une dépression apparue lors d'un glissement de terrain est actuellement retenue (Collette, 2009). La forme arrondie et l'altitude assez constante des îlots, répartis principalement au centre de la dépression, indiquent qu'ils ont séjourné en milieu inondé. Certains d'entre eux ont été remaniés par l'homme comme le montrent leurs flancs creusés à la verticale. La réalisation de biefs, voire la division d'un îlot en deux buttes par creusement, a également été observée.



Fig. 3 — Vue du bassin et du bas de versant (Cliché : Marianne Deckers).

La position topographique du site apparaît favorable pour l'implantation d'une communauté néolithique. En effet, la dépression humide constitue une réserve d'eau pour les besoins domestiques et peut-être pour la pêche tandis que la position dominante du site par rapport à la plaine alluviale permet de rester à l'abri de la plupart des crues du fleuve. En ce qui concerne l'accès aux matières premières, les formations crayeuses du versant contiennent des rognons de silex qui peuvent potentiellement faire l'objet d'extraction. Sur le sommet, la couverture sablo-argileuse tertiaire du Landénien contient des niveaux gréseux mais leur occurrence n'est pas systématique.

## 1.2. Données paléoenvironnementales

L'étude des pollens contenus dans les sédiments prélevés sur le site a permis de reconstituer 4000 ans d'évolution du couvert végétal dans cette portion de la vallée. Au cours de la période Atlantique (8000 BP-5000 BP), le secteur est recouvert d'une forêt claire où domine le noisetier. Vers la fin de cette période, la forêt se densifie avec une présence plus importante du chêne et du tilleul. L'arrivée de l'homme sur le site au 3<sup>e</sup> millénaire avant J.-C. se traduit par un recul significatif de la végétation naturelle au profit des zones de cultures céréalières et des pâturages même si par endroit la forêt se maintient avec une proportion importante de tilleuls. Suite aux départs des habitants, la nature reprend ses droits et la chênaie mixte dominée par le tilleul s'étend à nouveau (Defgnée, 2009). Avec les occupations romaines et médiévales, le site va prendre son aspect de prairie humide qui était encore le sien au moment de l'intervention archéologique.

## 2. ORGANISATION DU SITE AU NÉOLITHIQUE FINAL, DESCRIPTION DES VESTIGES ET INTERPRÉTATION

Comme nous l'avons vu, le site peut être divisé en trois parties : le versant, le bassin et la plaine alluviale occupée par un vallon tourbeux. Ces trois entités géomorphologiques se différencient également par la nature des vestiges rencontrés, c'est pourquoi elles feront l'objet de descriptions spécifiques (Fig. 4).

### 2.1. Le versant

La grande majorité des structures a été mise au jour sur le versant en surplomb du bassin. Elles sont de trois types : fosses, trous de poteaux et fossés à fonction drainante. Les fosses illustrent la présence d'une zone d'activité domestique située selon toute vraisemblance à proximité d'un habitat pérenne et se concentrent pour l'essentiel dans le quart sud de l'emprise fouillée. La fonction de ces creusements est extrêmement difficile à établir, la plupart n'ont fourni que très peu de mobilier archéologique, toutefois trois d'entre elles méritent quelques remarques.

La fosse numérotée 2002N (Fig. 5), de faible profondeur, présente une forme ovoïde. Son comblement a livré environ 10 kg de fragments

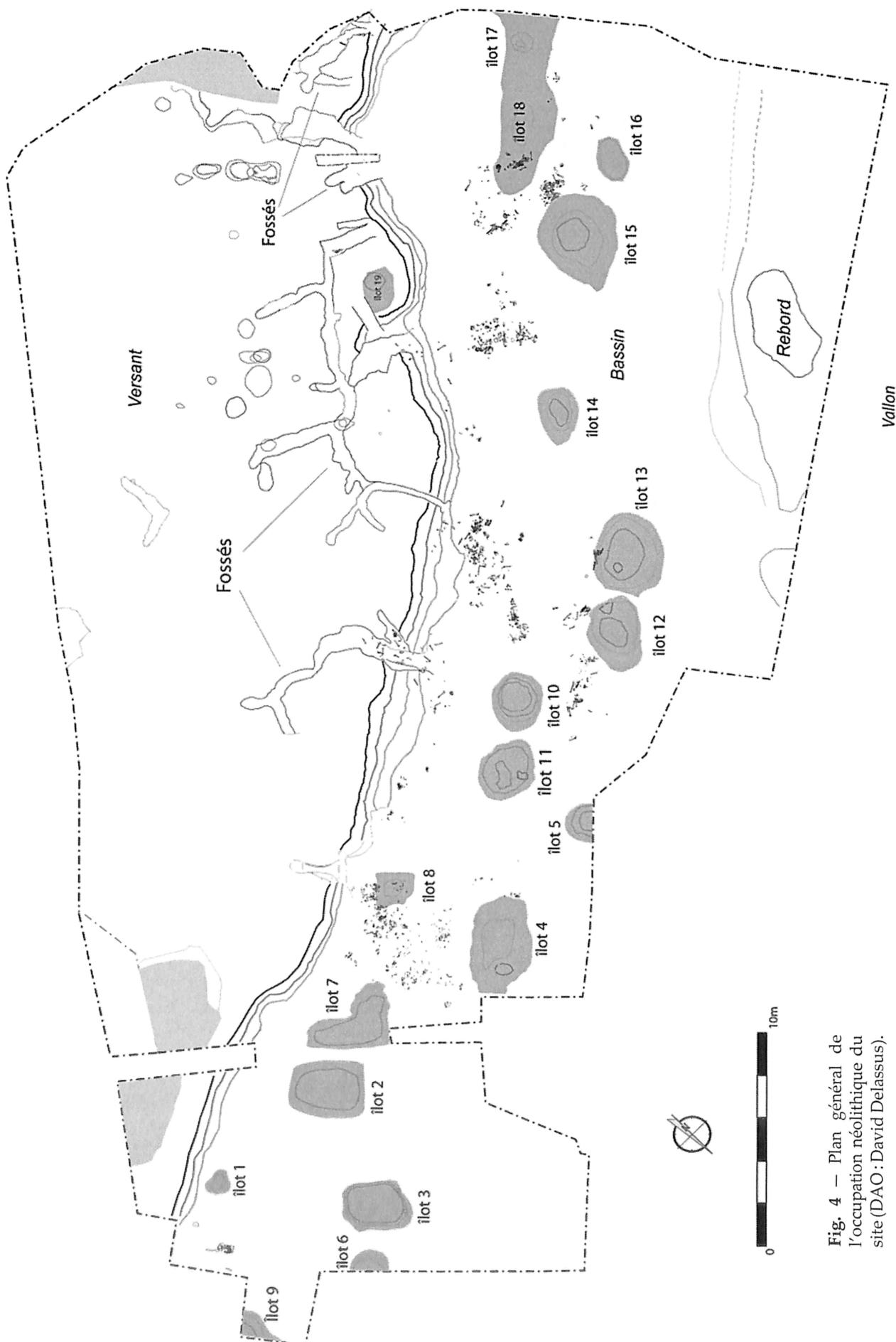


Fig. 4 – Plan général de l'occupation néolithique du site (DAO : David Delassus).

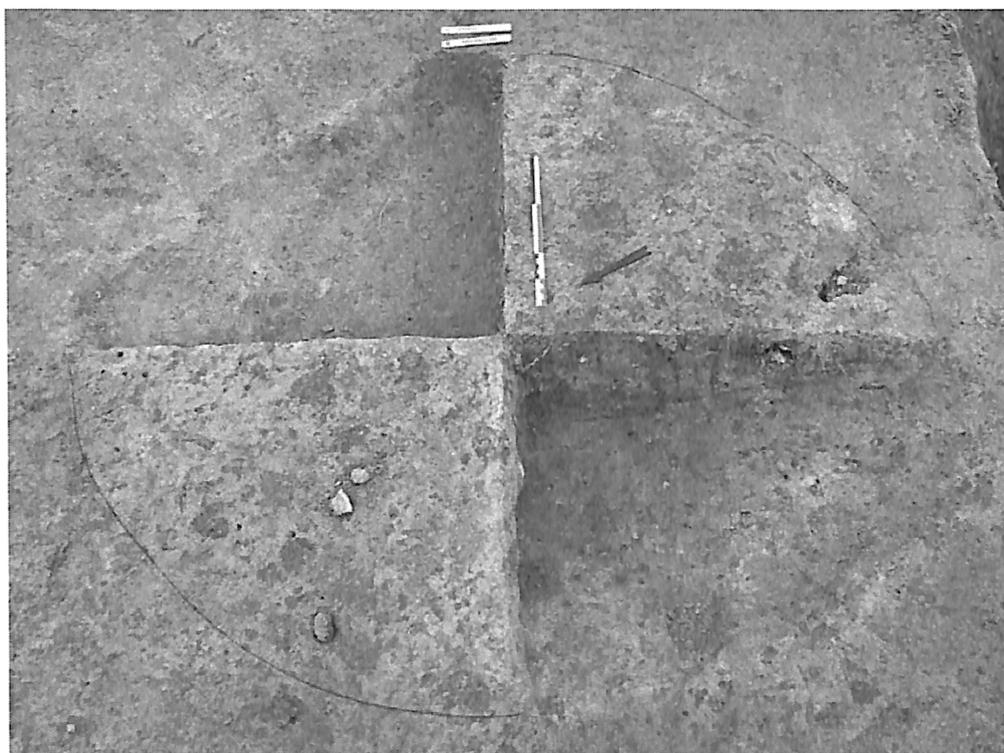


Fig. 5 — La fosse 2002N (Cliché : Arnaud Tixador).

de grès fortement chauffés, cette concentration pourrait indiquer qu'il s'agit d'un rejet de pierres de chauffe. En effet, certaines pierres, comme le grès, disposés sur un foyer peuvent emmagasiner la chaleur et la restituer progressivement une fois retirées. Les utilisations sont multiples : cuisson des aliments par ébullition, « four polynésien », chauffage des maisons. Des exemples sont connus à la fois par les recherches archéologiques et ethnographiques (Lenoble *et al.*, 1986).

La fosse notée 2024N (Fig. 6), recoupée par une structure moderne, n'a pu être observée dans son intégralité. Elle se distingue des autres structures par le taux dominant de pollens de céréales prélevés dans son comblement, témoignant ainsi du traitement des céréales et/ou de la proximité des cultures. La présence relativement importante de pollens de pin suggère également des activités liées à cet arbre.

À proximité, le creusement 2020N consiste en une fosse bilobée à aménagement interne tripartite (Fig. 7). Au centre de la fosse, à la jonction des deux lobes, le fond de la structure présente un creusement ovale prolongé par une étroite



Fig. 6 — La fosse 20204N (Cliché : Arnaud Tixador).



Fig. 7 — La fosse 2020N  
(Cliché : Arnaud Tixador).



Fig. 8 — Fossé incisant la berge du bassin  
(Cliché : Marianne Deckers).

goulotte. De manière hypothétique, il pourrait s'agir d'un négatif de cale mobile séparant la structure en deux bassins et permettant l'évacuation de l'eau, éventuellement dans le cadre d'une activité de rinçage. Signalons également la présence de tâches verdâtres de phosphates sur le fond de la fosse qui pourrait être en relation avec une activité de nettoyage de peaux ou de laines.

Les fossés se présentent sous la forme de creusements sinueux à artères principales et secondaires qui entaillent profondément la berge du bassin (Fig. 8). Il s'agit très probablement de drains ouverts permettant l'évacuation des eaux de ruissellement dans la dépression humide. Ces structures régulièrement comblées ont fait l'objet d'un entretien important par recreusements ou curages. Les contours des fossés évoquent le ruissellement naturel de l'eau sur une pente douce mais les profondes entailles observées ne laissent pas de doutes quant à l'intervention humaine.

En ce qui concerne de rares négatifs de poteaux, ils sont isolés et ne dessinent aucun plan



Fig. 9 — Outillage en grès sur la berge du bassin  
(Cliché : Arnaud Tixador).



Fig. 10 — Vue de deux îlots (Cliché : Arnaud Tixador).

particulier, ce qui nous laisse penser que l'habitat proprement dit devait se situer plus en retrait de la zone humide.

Une série d'outils massifs en grès dont une meule a été découverte en place, à la base du versant, précisément à l'endroit du site où la rupture de pente entre le versant et le bassin est la moins prononcée (Fig. 9). Cette position particulière évoque la pratique d'activité nécessitant un apport d'eau et un accès direct à la zone humide. L'eau peut intervenir, par exemple, dans la préparation des fibres végétales (rouissage).

Après trempage, les fibres sont assouplies par percussion ou friction à l'aide d'outils en pierre. Ces vestiges montrent bien le rôle primordial du milieu humide dans l'économie de la communauté.

## 2.2. Le bassin

Dans le bassin, les aménagements ont été réalisés sur les îlots. Il s'agit de négatifs de piquets plantés sur le sommet des buttes, de fosses ou de biefs étroits aménagés entre deux îlots (Fig. 10). La présence de ces structures

dans le bassin peut suggérer une fonction spécifique en relation avec le milieu humide mais ne montre aucun lien avec l'aspect funéraire du site. La réalisation des biefs a pu faciliter le passage de l'eau entre les buttes peut-être dans le cadre d'une activité de pêche antérieure aux dépôts des ossements humains. Toutefois, l'absence de matériel lié à la pêche ne permet pas de confirmer cette hypothèse.

La dépression a également servi de dépotoir comme en témoigne les nombreux objets mis au jour : céramiques, outillage en silex, en os, en grès mais également déchets de boucherie (Fig. 11). La grande majorité des artefacts proviennent de la base du comblement du bassin. La répartition du mobilier présente de fortes concentrations notamment au débouché des fossés situés au sud de l'emprise fouillée et autour des îlots 11, 12 et 13.

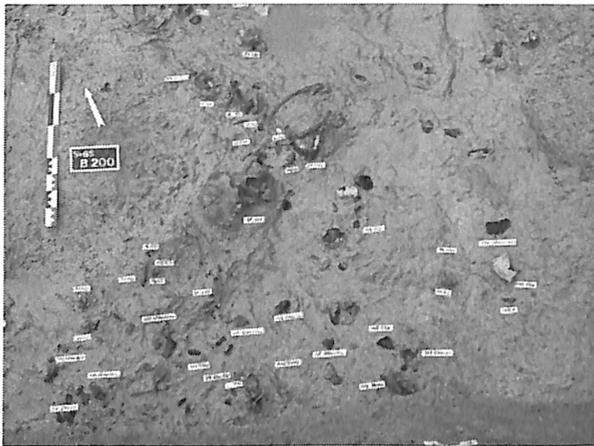


Fig. 11 — Ossements humains mêlés aux rejets détritiques (Cliché : Arnaud Tixador).

La présence d'ossements humains appartenant à au moins 19 individus et mêlés aux rejets domestiques pose de nombreuses questions. En effet, ces ossements sont présents dans les principaux niveaux néolithiques et leur répartition semble indiquer la contemporanéité des activités domestiques du versant et des dépôts de restes humains dans le bassin. Dans les niveaux les plus anciens, les ossements, datés par radiocarbone (Poz-26316,  $4065 \pm 35$  BP, 2860-2480 av. J.-C. ; Tabl. 1) sont majoritairement déposés ou rejetés en bordure de berge ou en contrebas des îlots (Fig. 12).

Le sommet d'un niveau sableux plus récent a, quant à lui, livré des individus matures en connexion anatomique au sommet, sur le flanc ou en bordure des îlots (Ly-13989,  $4045 \pm 40$  BP, 2833-2472 av. J.-C. ; Tabl. 1). Certains ossements témoignent d'une véritable mise en scène, tel cet alignement de trois mandibules, placées de manière équidistante sur la berge du bassin (Fig. 13).

La proximité des corps en décomposition déposés dans l'eau ou à l'air libre et du lieu d'activités domestiques et artisanales ne trouve aucune comparaison archéologique. Cette promiscuité témoigne d'un rapport des vivants à la mort difficilement compréhensible dans nos sociétés contemporaines et va à l'encontre de nos conceptions hygiénistes. La décomposition des corps a dû également polluer le bassin ce qui rend difficilement envisageable son utilisation comme réserve d'eau, même si la coexistence d'activité en rapport avec le milieu humide et le dépôt des ossements humains n'est pas à exclure. De nos jours, le Gange offre un exemple comparatif intéressant puisqu'en ce fleuve, les activités domestiques côtoient les rites funéraires : les cendres sont rejetées dans

Identification de l'échantillon	Niveau/Couche	Nature de l'échantillon	Code Laboratoire	Age $^{14}\text{C}$ BP	Age calibré (à 2 sigma)
PRLVT 22	Sommet 1056	Charbon	Ly-13538	$3955 \pm 45$	2574-2311
SP. 1000	Sommet 1056	Fémur	Ly-13989	$4045 \pm 40$	2833-2472
SP. 1188	Niveau inférieur 1056	Os coxal	Ly-13988	$4075 \pm 55$	2870-2472
SP. 2004/1	Sommet 2079 / îlot n°18	Côte	Poz-22467	$4110 \pm 40$	2880-2500
SP. 2223	Travertin 2089	Métatarse	Poz-26316	$4065 \pm 35$	2860-2480
SP. 2300	Drain ouvert 2131N (2013)	Humérus	Non comm.	N C	2855-2499
SP. 2301	Drain ouvert 2131N (2013)	Fémur	Poz-24086	$4095 \pm 35$	2870-2490

Tabl. 1 — Datations radiocarbone du site néolithique de la rue Jean Bernier.



Fig. 12 — Concentration d'ossements humains à la base de la berge  
(Cliché : Arnaud Tixador).

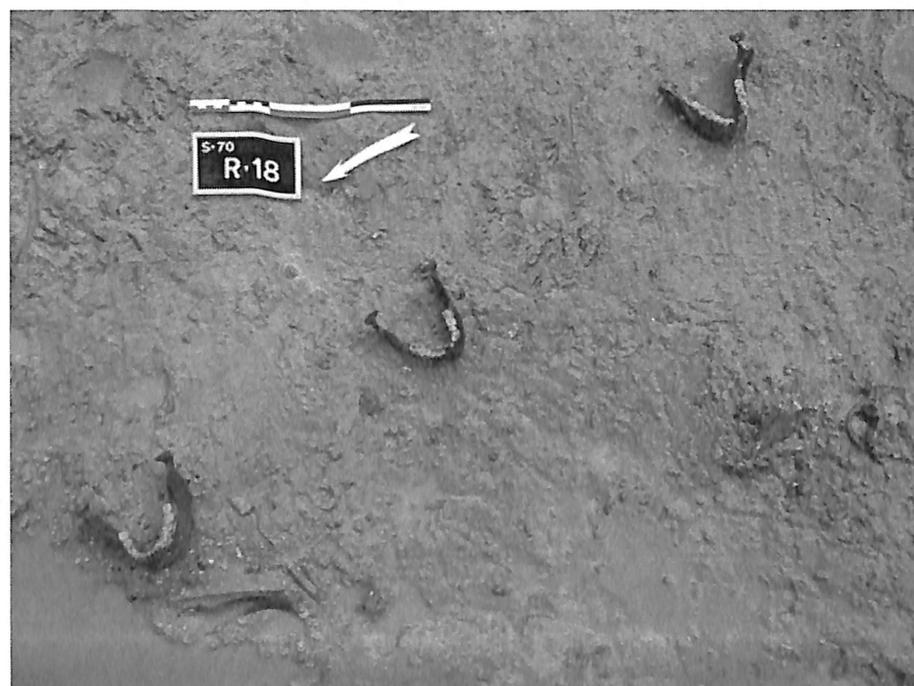


Fig. 13 — Alignement de trois mandibules  
(Cliché : Arnaud Tixador).

l'eau après crémation mais dans le cas des femmes enceintes ou des morts par meurtre, le corps est emporté par le fleuve ou lesté avant d'être immergé ; on remarquera néanmoins que la décomposition ne s'effectue pas à la vue directe des vivants.

### 2.3. Le vallon

Les données recueillies dans le vallon sont maigres. Aucun vestige de l'occupation néolithique n'y a été observé, toutefois un sondage profond a permis la découverte d'une petite série lithique homogène attribuable au Mésolithique. À l'exception d'un grattoir sur éclat, il s'agit uniquement de lamelles ou de petites lames accompagnées d'un nucléus à lamelle à débitage unipolaire. Il semble donc qu'antérieurement à l'arrivée des hommes du Néolithique, les abords de la plaine alluviale aient été occupés par les derniers chasseurs-cueilleurs.

## 3. UNE GESTION PARTICULIÈRE DE LA MORT

### 3.1. Plusieurs modes de dépôt ?

#### 3.1.1. Entre déplacements anthropiques et mouvements naturels : une difficile interprétation.

Sur le terrain, un constat avait été établi : des restes humains, mêlés à des rejets détritiques étaient dispersés le long de la berge. Ces dépôts correspondaient aux niveaux les plus anciens. Dans le dernier contexte alluvionnaire, des squelettes en connexion éparpillés dans la cuvette ont été découverts. Une question s'est peu à peu imposée : ces deux niveaux distincts correspondent-ils à deux modes de dépôts différents (dépôts secondaires pour le contexte le plus ancien et dépôts primaires pour le contexte le plus récent) ? Les recherches préliminaires (Devriendt, 2008 et 2009) ont permis de mettre en évidence dans le niveau le plus ancien, des cohérences anatomiques dans certains groupes d'ossements, témoins de dépôt de tout ou parties de corps en connexion là où le dépôt d'os secs disloqués était préalablement supposé. Ceux-ci se présentent généralement sous la forme de connexions extrêmement lâches ou de regroupement d'os anatomiquement proches. Ce constat n'exclut

pas la présence de dépôts secondaires ni de dépôts primaires secondairement remaniés. L'existence de véritables dépôts primaires est attestée dans le niveau plus récent : certains squelettes avaient conservé un certain nombre de connexions labiles. Ainsi, la limite fixée au départ entre dépôts primaires et dépôts secondaires paraît plus floue. Les ossements des premiers niveaux ne pourraient-ils pas correspondre aux phases ultimes de décharnement dont les squelettes des niveaux supérieurs ne seraient que le stade débutant ? Cependant, l'analyse taphonomique s'est heurtée à plusieurs problèmes : comment distinguer les gestes anthropiques réalisés sur les squelettes (remaniements, prélèvements) des déplacements naturels dus aux mouvements de l'eau ? Les analyses paléoenvironnementales (notamment géomorphologiques et malacologiques, Colette *et al.*, 2009), démontrent l'existence de courants dynamiques et de phases de crues qui ont dû jouer un rôle dans l'évolution taphonomique des restes. Il est cependant évident que des manipulations d'origine anthropique ont eu lieu autour des cadavres. Certains ont été déposés avec plus ou moins de soin : c'est le cas du squelette SP 2141-2144 (Fig. 14), déposé en décubitus latéral gauche membres inférieurs fléchis, ou encore celui du squelette SP 2004 (Fig. 15), déposé en décubitus dorsal au sommet d'un îlot. Plus surprenant est cet alignement de mandibules, déposées le long de la berge, dans une mise en scène « macabre » : si l'origine humaine d'un tel acte ne fait aucun doute, son sens nous échappe totalement. Dans certains cas, l'intervention humaine paraît moins évidente. En effet, la plupart des

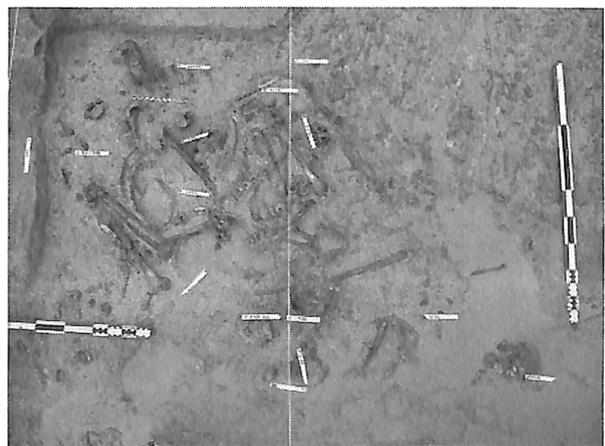


Fig. 14 — Individu SP 2141-2144.



Fig. 15 — Individu SP 2004 mis au jour sur le flanc d'un îlot  
(Cliché : Arnaud Tixador).

squelettes en place dénonce un certain nombre d'incohérences « taphonomiques » : des os, parmi les plus volumineux et correspondant à des connexions persistantes, ont disparu tandis que des éléments labiles de petites dimensions sont restés en place. Preuve en est : seuls quatre fémurs ont été retrouvés associés aux sujets en connexion alors qu'on devrait naturellement en retrouver une douzaine. Parallèlement, le rachis cervical constitué des vertèbres les plus petites du squelette humain, compte parmi les sections anatomiques les mieux représentées avec plus de la moitié des éléments présents. Des prélèvements anthropiques ont-ils eu lieu au cours des phases de décomposition des corps ou s'agit-il de déplacements sous l'impulsion de crues ? Le prélèvement et le déplacement d'os n'ont pu être mis en évidence que dans un seul cas (déplacement du fémur droit de SP 2213) et ne constituent pas un argument en faveur d'une pratique régulière. L'absence de traces de décarnisation permet d'objectiver que le déplacement s'est opéré alors que l'os était totalement libéré de ses contentions ar-

ticulaires, aussi bien l'articulation labile de la hanche que celle persistante du genou. La difficulté de l'argumentation tient au fait de l'environnement dans lequel se sont déroulés les processus taphonomiques, à savoir un bassin alimenté en eau : le comportement d'un cadavre immergé n'est probablement pas le même que celui d'un corps inhumé et les connexions ne se comportent peut-être pas de la même manière. Ainsi, s'il est indéniable que des manipulations humaines ont eu lieu, on ne peut en lire tous les détails et toutes les subtilités dans la mesure où il est difficile de faire la part de ce qui est naturel de ce qui est anthropique.

### 3.1.2. Interventions anthropiques autour des cadavres : l'apport du NMI

Les recherches préliminaires<sup>1</sup> ont permis de fixer à 19 le Nombre Minimum d'Individus (NMI) présents au sein de la cuvette, dont 18

<sup>1</sup> Pour l'ensemble des résultats voir Devriendt, 2009.

adultes (NMI de fréquence de 18 obtenu d'après les mandibules) et un enfant d'âge indéterminé représenté par quelques rares restes épars. Le décompte des os fait état d'une relative cohérence dans les chiffres malgré quelques sous-représentations notables. Ce sont principalement les éléments labiles qui sont le plus touchés par cette sous-représentation (os des mains et des pieds) à l'exception du rachis cervical qui reste bien représenté. L'état de conservation de l'échantillon étant exceptionnel, l'hypothèse taphonomique comme principale responsable de certaines carences osseuses peut être écartée. Dans ce cadre, l'insuffisance en éléments labiles va généralement de pair avec un dépôt secondaire et donc une intervention humaine : les os appartenant aux connexions labiles et en particulier les plus petits, sont généralement oubliés ou perdus entre le lieu de dépôt primaire et le lieu de dépôt définitif du cadavre. L'ensemble de ces données semble démontrer le caractère concomitant de dépôts primaires et secondaires. Elles coïncident avec les manipulations observées sur le terrain qui font état de pratiques secondaires dans lesquelles des ossements vont être prélevés, manipulés et déplacés. Néanmoins et une fois de plus, il est possible que dans ce milieu aquatique, déplacements anthropiques et mouvements naturels interfèrent. C'est pourquoi il est nécessaire de toujours garder à l'esprit que des os ont pu être emportés à l'occasion d'inondation ou sous l'effet de courants dynamiques.

### 3.2. Un recrutement spécifique

Alors que plus d'un millier de restes osseux humains ont été répertoriés, seuls six éléments appartenant à des sujets adolescents ou immatures ont été retrouvés. Bien que la fouille du site n'ait pas été exhaustive, il semble cependant qu'un soin particulier ait été pris pour exclure ou limiter les enfants qui ne se trouvent représentés que par quelques fragments épars.

Par ailleurs, l'étude des paramètres biologiques (âge et sexe) met en évidence une représentation exclusive de sujets masculins, que l'on prenne en considération les os coxaux ou les crânes. L'âge de ces sujets semble relativement équivalent à tel point qu'il se dégage une grande homogénéité dans cet échantillon : les jeunes et les vieillards semblent absents, l'échantillon correspondant à des sujets adultes d'âge mûr que l'on peut situer aux alentours de

30 à 40 ans.

Cet ensemble d'observations semble aller de pair avec un recrutement spécifique des individus, favorisant les hommes. Cette donnée appuie l'hypothèse d'une pratique particulière sur le site, dictée par des règles. La question est : laquelle ?

### 3.3. Structure et gestes : tentative d'une caractérisation d'un site hors norme.

#### 3.3.1. Questions préliminaires

Il est désormais établi qu'un certain nombre de gestes ont conduit la gestion des cadavres découverts sur le site de la rue Jean Bernier. L'existence d'un recrutement et d'une gestuelle perceptible trahissent une intentionnalité dans le dépôt de ces restes humains. Mais quelle est la nature de cette intentionnalité ? Il n'existe à l'heure actuelle aucun site comparable qui permette d'affirmer l'existence de telles pratiques inhumatoires que ce soit sur le plan régional ou national, voire international. D'où la difficulté de l'exercice interprétatif.

Quel que soit le site archéologique considéré, la présence d'ossements humains est souvent associée à un acte sépulcral ou supposé comme tel. Du moins, s'agit-il d'une hypothèse envisagée. Mais au regard des faits observés, un tel raccourci est impossible à réaliser sans un minimum de réflexion autour de la notion même de sépulture. À ce titre, on peut avec J. Leclerc (1990) aborder le problème par le biais de plusieurs questionnements. Tout d'abord, au sujet de la structure « d'accueil » des corps :

Existe-t-il un espace clos encadrant les restes humains (de manière individuelle et/ou collective) ?

De quelle nature est-il ?

Est-il prévu pour durer ?

Y a-t-il une structuration de cet espace ?

Ensuite, au sujet des éventuels gestes réalisés autour des défunts :

Peut-on déceler une gestuelle particulière au niveau du cadavre lui-même ou autour de lui ?

C'est à ces différentes questions qu'il convient préalablement de répondre.

#### 3.3.2. Le bassin : une structure funéraire ?

Le bassin dans lequel ont été découverts les restes humains peut-il raisonnablement consti-

tuer un espace clos propre à recevoir des sépultures ? En premier lieu, les limites du bassin ne sont pas perceptibles ici dans leur intégralité pour des raisons inhérentes aux limites de la fouille. En effet, bien que l'on connaisse sa largeur approximative, on ignore tout de sa longueur. En considérant que des limites aient existé, le bassin aurait pu constituer, aux yeux des néolithiques, un système totalement clos cerné par les berges et dans lequel l'élément liquide jouait le rôle symbolique de « couverture » : c'est sous cette nappe d'eau que l'on pouvait cacher à la vue divers rejets dont des restes humains. Mais en l'absence de données, est-il possible de l'affirmer ? On peut remarquer que tous les ossements humains, sans exception, ont été découverts dans le bassin. Cette circonstance ne suffit-elle pas à considérer le bassin comme un espace symboliquement clos, seule habilité à recevoir les restes humains ? L'utilisation opportuniste de lieux naturels à des fins funéraires n'est pas exceptionnelle quoique peu fréquente sous ces latitudes et présente sous d'autres formes : on peut notamment citer l'exemple des grottes dans le midi de la France. Là s'arrête la comparaison. Il faut garder à l'esprit que la cuvette de Bernier ne reçoit pas uniquement des os humains mais également un ensemble de rejets, d'origine domestique, dans lesquels se mêlent restes de boucherie, céramique et silex. Par ailleurs, même s'il s'agit d'une structure naturelle dont la pérennité est assurée, elle ne semble pas, *a priori*, structurée. Il existe bien, au sein de la cuvette, de nombreux aménagements d'origine anthropique mais qui ne sont pas nécessairement liés à une pratique sépulcrale. Les îlots ne sont pas tous associés à des restes humains et n'ont pas tous reçus les mêmes aménagements. Ils sont par ailleurs disséminés au sein de l'espace et ne dessinent pas de structuration globale particulière. Finalement, en dehors du fait que la cuvette semble avoir été la seule « structure » habilitée à recevoir restes humains et rejets domestiques, elle ne présente aucune structuration ou aménagement allant de pair avec une activité funéraire.

### 3.3.3. Le geste et le sens

Que nous disent les restes humains ? De nombreux squelettes ont certes été retrouvés en connexion anatomique et témoignent du dépôt de cadavres plus ou moins « frais ». Cependant, et bien que la position initiale des corps n'ait pas pu être observée pour l'ensemble des individus,

elle n'apparaît pas systématisée pour ne pas dire ritualisée. Un individu au moins est déposé « classiquement » en décubitus latéral au fond du bassin (SP 2141-2144). Un second en décubitus dorsal au sommet d'une butte (SP 2004). Des restes de cage thoracique ont été observés en *procubitus* sur le flanc d'un îlot (SP 2000, Fig. 16). En somme, autant de positions variées que l'on retrouve dans la plupart des sépultures collectives de cette époque. Il est possible que les mouvements de l'eau aient effacé de nombreuses traces d'une gestuelle. Cependant, des manipulations restent perceptibles. En témoigne ce curieux alignement de mandibules près de la berge. Mais quelle signification peut revêtir un tel acte ? Il ne semble pas qu'il y ait eu le dépôt d'un quelconque mobilier autour des défunts. En tout cas, aucun geste attentionné et intentionnel n'en témoigne. Par ailleurs, le matériel semble bien provenir d'un acte détritique.

C'est finalement le manque de standardisation dans le mode des dépôts qui empêche toute interprétation funéraire. Certes, pour cette période, ce n'est pas la répétition qui fait l'acte sépulcral. Il n'existe pas de pratique universelle concernant le dépôt des défunts. À l'intérieur des caveaux, les sujets sont déposés dans différentes positions en fonction de l'espace disponible dans la chambre funéraire. En revanche, dans le monde funéraire *stricto sensu*, ce sont les tombes qui sont standardisées.

L'existence d'un recrutement particulier, en faveur des sujets masculins d'âge mûr, donne cependant du sens à ces dépôts. Un rite existait probablement. Mais lequel ? Funéraire ? Peut-être. Sacrificatoire ? Éventuellement. Culturel ? Pourquoi pas. Aucune de ces hypothèses ne peut être rejetée mais chacune reste difficilement démontrable.

## 3.4. La mort insolite : tentatives d'interprétation

### 3.4.1. La relégation, le funéraire et le sacrifice

La relégation signifie que des individus sont rejetés du sépulcre communautaire parce qu'ils ne remplissent pas un certain nombre de critères établis, soit parce qu'ils ont transgressé un certain nombre de règles dictées par la communauté, soit parce que les règles établies par le groupe vont naturellement à leur rencontre. Percevoir les signes d'une relégation revient à

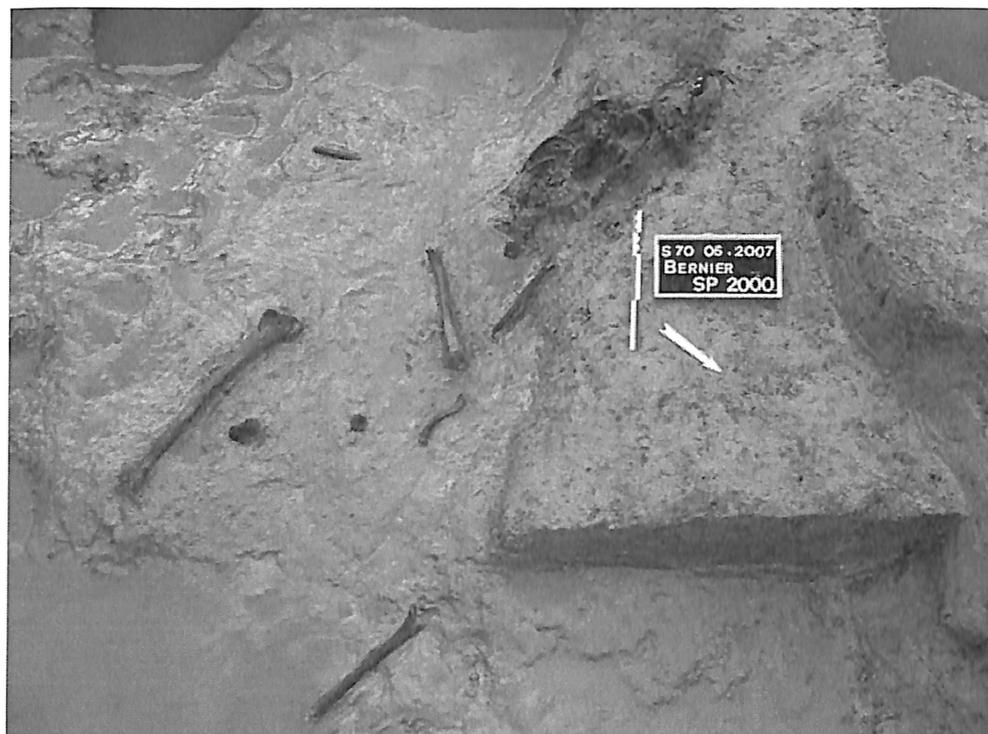


Fig. 16 — Individu SP2000 (Cliché : Arnaud Tixador).

connaître l'univers conceptuel du groupe envisagé : elle est donc difficilement démontrable archéologiquement et ne peut rester qu'à l'état d'hypothèse. Celle-ci peut éventuellement être infirmée sur la base d'indices en faveur d'une autre interprétation (par exemple le dépôt d'offrandes dans un cadre funéraire, lésions traumatologiques *périmortem* susceptibles d'être liées à un rite sacrificatoire, etc.). Pour le site de Bernier, la relégation constitue une piste sérieuse : le recrutement de l'échantillon est peut-être lié à un dictat imposé par le groupe. Par ailleurs, il n'existe aucun indice permettant de démontrer le caractère funéraire des dépôts ni aucune lésion traumatique en faveur d'un sacrifice. Enfin, le fait que certains cadavres soient mêlés aux restes domestiques constitue un argument de poids : comment signifier le rejet d'un individu sinon en le jetant parmi les « ordures ménagères » ? Cependant, la relégation restera une interprétation indémontrable.

L'hypothèse funéraire paraît être la moins envisageable. Il n'existe pas de standardisation dans la position des corps et aucun matériel associé ne peut être potentiellement raccordé à un acte d'offrande. Cependant, à l'image des sépultures de cette époque, on reconnaît ici un

traitement collectif. Plusieurs individus ont été déposés dans un même espace. Ils se répartissent dans différents niveaux stratigraphiques ce qui démontre une succession d'événements et non un dépôt multiple simultané. Certaines dispositions trahissent une gestuelle, certes anecdotique mais tangible, dans laquelle des ossements sont manipulés.

Le dépôt de cadavres dont la décomposition va se dérouler à proximité, à la vue pourrait-on dire, d'une zone d'activités domestiques, peut surprendre les contemporains que nous sommes. Il met en évidence un rapport à la mort particulier où le cadavre perd toute humanité pour se muer en objet (Devriendt, 2009). Ce rapport n'est pas sans rappeler le traitement réservé aux squelettes dans les caveaux collectifs de cette même époque. Les cadavres, une fois débarrassés de leur chair, sont rapidement dépersonnalisés : les os sont manipulés sans ménagement, parfois rejetés en dehors de la tombe voire piétinés (Chambon et Leclerc, 2008). Le statut des défunts du site de Bernier ne semble pas avoir bénéficié d'une considération différente après leur dépôt. Ils prennent place dans la cuvette avec des rejets domestiques qui témoignent de leur transfert du rang

de défunt à simple objet « encombrant ». Si les motivations de ces dépôts humains restent obscures, le rapport au cadavre reste le même que celui qui a cours dans les sépultures collectives de ce temps.

Le rituel sacrificatoire enfin, est presque aussi indémontrable que la relégation. Le sacrifice peut réclamer des victimes « standardisées », c'est-à-dire choisies sur des critères stricts. Là encore, le recrutement particulier de l'échantillon peut constituer le témoin potentiel d'un choix exercé sur certains individus, en l'occurrence ici des hommes d'âge mûr. Néanmoins, aucune trace paléopathologique ne laisse présager que de tels actes aient eu lieu. Il existe cependant bien des manières de tuer et bon nombre d'entre-elles ne laisse aucune trace sur l'os. À ce titre, on ne peut éviter de penser à certains individus découverts dans des tourbières (Glob, 2004), visiblement précipités dans des marais après avoir été sacrifiés par pendaison : leur conservation exceptionnelle a rendu visible un mode sacrificatoire autrement insoupçonnable sur l'os sec. Par ailleurs, le contexte humide du site de Bernier se prête tout à fait à une telle comparaison, à ceci près que près de mille cinq cents ans séparent les deux civilisations !

#### 3.4.2. Les enceintes fossoyées : une piste à explorer.

Le site de la rue Jean Bernier présente de nombreux caractères inédits qui rendent difficiles l'approche comparative. C'est cependant (et nécessairement) par cette approche qu'il convient d'aborder le problème que pose un tel gisement. On peut résumer cette tentative comparative par l'intermédiaire de trois questions :

La promiscuité entre zone d'habitat et restes humains est-elle un phénomène marginal au Néolithique ?

L'association entre restes humains et rejets détritiques est-elle une donnée originale ?

La présence, au sein d'une même structure, de squelettes en connexion et de rejets détritiques est-elle fréquente ?

La réponse à la première question reste délicate dans la mesure où la démonstration d'un habitat, c'est-à-dire d'un lieu d'installation humaine temporaire ou définitif, ne peut pas reposer sur la présence exclusive de restes détritiques. En d'autres termes, quand peut-on

parler d'habitat ? Comme le souligne D. Mordant (2008), les indices d'un habitat peuvent être tenus et se résumer à quelques objets, restes de faune, ou à la simple présence d'un sol humifère. C'est la fouille et l'analyse des données de terrain qui doit permettre de trancher en faveur de telle ou telle interprétation. Malheureusement, la présence d'ossements humains dans une aire domestique vient souvent perturber l'approche interprétative car notre perception contemporaine conçoit mal que des restes de défunts puissent « cohabiter » avec les vivants. C'est notamment le problème que posent un certain nombre d'enceintes fossoyées qui réunissent, dans des niveaux similaires, des rejets détritiques et des os humains : la présence de ces derniers associée au défaut d'aires domestiques, résiste à la simple interprétation d'habitat. À ce titre, et comme l'indique C. Mordant (2008), il semble que de nombreuses enceintes « se placent au carrefour de la vie spirituelle et matérielle des communautés humaines ».

Lorsque l'existence d'un habitat est avérée, la présence de vestiges humains au sein d'aires d'activités domestiques ou à proximité immédiate d'unités d'habitation est un phénomène relativement commun. Le village d'Ecriennes « La Folie » (Marne) en est un parfait exemple : une nécropole est organisée au sein de l'aire d'habitat à proximité immédiate des bâtiments (Bonnabel *et al.*, 2003). Ces restes peuvent également se présenter sous forme d'ossements épars mêlés aux déchets domestiques jusqu'à prendre parfois l'apparence de véritables sépultures isolées, étroitement liées à la maison. C'est notamment le cas du village Rubané de Cuiry-les-Chaudardes (Aisne) qui rassemble ces deux types de vestiges (Hachem, 2001). On retrouve également quelques fragments osseux humains mêlés aux ossements de faune au village de la culture Michelsberg à Mairy dans les Ardennes (Marolle, 1989). La présence de ces ossements ne trouve pas toujours d'explication claire. On peut évoquer des apports accidentels où des restes de défunts se mélangent aux rejets domestiques parce qu'on ne reconnaît pas, faute de connaissances anatomiques suffisantes, le caractère humain de certains os. Mais les questions restent en suspens : d'où viennent les os humains et pourquoi se trouvent-ils en contexte domestique ? Ces situations soulignent une fois de plus, le rapport particulier que semblaient entretenir les Néolithiques avec leurs morts. Ceux-ci prennent parfois leur

place à proximité de la maison mais ils peuvent également se muer en objets susceptibles de rejoindre les déchets quotidiens.

L'association, dans un même niveau, de restes humains et de rejets domestiques est une donnée récurrente dans les enceintes fossoyées et constitue même un phénomène relativement complexe. À l'échelle de la région Nord - Pas-de-Calais, ce type de dépôt a été récemment observé au « Mont-d'Hubert » à Escalles (Marcy *et al.*, 2009). Même si ces ossements humains sont souvent associés à un contexte détritique, ils n'en constituent pas pour autant un produit. Ils peuvent se trouver mêlés aux rejets de manière accidentelle. Ils peuvent également correspondre à des dépôts intentionnels voire à des sépultures primaires ou secondaires parfois fortement remaniées (Pariat, 2007). En résumé, tous les cas de figures sont observables si bien que le phénomène paraît bien plus complexe et hétérogène que ce que l'on observe dans le monde funéraire *stricto sensu*. Certains auteurs estiment même que les enceintes aient pu remplir une fonction funéraire dès le Néolithique moyen (Mordant, 2008). C'est notamment le cas à Jonquières dans l'Oise (Blanchet & Petit, 1972) : le fossé discontinu associé au village néolithique reçoit deux sépultures, celle d'un enfant et celle d'un adulte masculin. Des traitements différents peuvent même être observés dans un même fossé : dépôts primaires remaniés ou non et dépôts secondaires intentionnels ou non. C'est notamment le cas de l'enceinte de Vignely « la Noue Fenard » : on y observe des ossements humains sans connexion mêlés à un contexte détritique ainsi qu'une inhumation (Lanchon *et al.*, 2006). Plus proche du site de Bernier, l'enceinte néolithique de Brunémont renfermait une sépulture d'enfant au niveau d'une interruption de fossé ainsi que les restes disloqués d'un individu adulte (Deckers *et al.*, 2010 ; Deckers & Gutierrez, *sous presse*).

En résumé et pour répondre aux questions initialement posées, la présence de restes humains dans des contextes d'habitat est tout à fait fréquente sans être systématique. Ces restes se présentent sous différentes formes : sépultures isolées, ossements dispersés avec ou sans connexions, mêlés ou non à des rejets domestiques. C'est essentiellement dans les enceintes fossoyées que ce panel de possibilités se retrouve de manière fréquente. À ce titre, la problématique posée par ces structures particu-

lières rejoint celles du site de Valenciennes.

### 3.5. Synthèse

Sur le site de la rue Jean Bernier, plusieurs cas de figure se retrouvent : ossements humains dispersés sans connexions, ossements humains sans connexions mais dont l'agencement présente une relative cohérence anatomique et individus en connexion partielle. Les apports ont été successifs. Ils se trouvent souvent associés à des rejets détritiques. Une intentionnalité des dépôts est palpable mais ne semble pas suivre de règles strictes. Des dépôts primaires sont attestés. Des dépôts secondaires et/ou des remaniements au cours de l'utilisation du site sont possibles. Néanmoins, le milieu immergé dans lequel sont ces vestiges humains trouble notre perception vis-à-vis de l'éventuelle gestuelle exécutée autour des défunts : des perturbations et dislocations se sont probablement produites sous l'impulsion de crues. Un recrutement spécifique, en faveur des hommes d'âge mûr, semble avoir présidé au dépôt des corps. Les restes immatures sont cependant présents, en très faible quantité. Ils témoignent peut-être d'un changement de comportement au cours de l'utilisation du site. Dans tous les cas, ces dépôts ont été réalisés en parallèle d'une activité domestique localisée sur le versant. La décomposition de certains corps s'est donc opérée sur place, dans l'eau, presque au regard des vivants.

Comme nous l'avons vu, la présence de restes humains sur ou à proximité d'aires domestiques ne constitue pas un phénomène exceptionnel. Il se rencontre fréquemment dans les enceintes fossoyées. Actuellement, la fonction de ces enceintes pose problème. Tout d'abord, parce qu'elles n'encerclent pas nécessairement de zones d'habitats, qu'ils soient construits ou non, alors que des activités domestiques y sont attestées. Ensuite, parce que la présence d'ossements humains au sein de niveaux détritiques interfère dans l'interprétation globale des sites. Quel genre de structure pourrait à la fois intégrer des vivants et des morts ? Les choses se complexifient davantage lorsqu'à ces rejets détritiques et ossements humains clairsemés, s'associent de véritables sépultures aménagées dans les enceintes, leur conférant ainsi (entre autre) un rôle funéraire.

Cet ensemble de questions s'impose tout autant concernant le site de Bernier compte tenu qu'il partage de nombreux traits communs

avec les restes humains observés dans les enceintes fossoyées. À ceci près qu'il ne s'agit pas d'une enceinte et que le milieu choisit, une retenue d'eau, est destiné à être souillé par l'apport de cadavres et de déchets difficilement conciliables avec l'habitat. Tout en présentant une série de traits communs à de nombreux sites, le site impose sa singularité. La relégation et le sacrifice sont tout à fait défendables. Quoique l'existence de sépultures ne soit pas impossible, l'hypothèse funéraire reste difficilement défendable. On peut simplement remarquer que l'échantillon ici rassemblé ne concerne qu'une petite vingtaine d'individus apparemment « sélectionnés » sur des critères d'âge et de sexe avec exclusion apparente des plus jeunes sujets (adolescents et enfants) et des femmes. Ce constat coïncide avec la diversification des pratiques funéraires qui se développe à partir de 2800 av. J.-C. : les sépultures se font moins nombreuses (ne rassemblant que quelques dizaines d'individus), les discriminations à l'égard des enfants plus prégnantes (Chambon & Leclerc, 2008). Par ailleurs, les pratiques semblent se diversifier à l'échelle nationale et régionale. Quoique ce ne soit pas nécessairement dans le monde funéraire qu'il faille chercher des réponses, le site porte témoignage, parmi d'autres, d'un changement dans les comportements.

## 4. CULTURE MATÉRIELLE

### 4.1. Le mobilier en silex

Le mobilier en silex mis au jour comprend 6145 pièces pour un poids total de 88240 g. Si la grande majorité des pièces peuvent être attribuées au Néolithique final, la présence d'armatures mésolithiques témoignant d'une occupation antérieure pose problème. En effet, hormis les éléments caractéristiques de chaque période, il est difficile de différencier les artefacts appartenant à chaque occupation. La série montre toutefois de grandes similitudes avec celles étudiées sur les autres sites du Néolithique final régional (Martial, 2004).

#### 4.1.1. Le mobilier attribuable au Mésolithique

Le mobilier en silex attribuable au Mésolithique provient de deux contextes bien différenciés. Dans le vallon, il est présent au sommet d'un niveau d'argile alluviale colmatée par

une tourbe d'âge Atlantique. Cette petite série est composée de neuf lames et lamelles brutes, d'un grattoir sur éclat et d'un nucléus à lamelles. Les produits laminaires/lamellaires sont de manière générale peu réguliers, indifféremment à deux ou trois pans. Les talons sont lisses avec un angle d'éclatement proche de 90°.

Dans le bassin, les éléments mésolithiques sont systématiquement associés aux rejets détritiques du Néolithique final et ne présentent aucune zone de concentration particulière. Pour de nombreux artefacts comme les éclats bruts, les denticulés ou les pièces utilisées sans retouches préalables, l'attribution à l'une ou à l'autre occupation s'avère donc impossible. Si nous n'excluons pas totalement l'hypothèse d'un débitage lamellaire néolithique, la majorité des 130 lamelles observées appartient vraisemblablement à l'occupation mésolithique du site. Il s'agit majoritairement de pièces peu régulières, ces supports ont tendance à s'affiner dans leur partie distale, parfois fortement arquée. Là encore les talons sont, pour la plupart d'entre eux, lisses. L'angle d'éclatement régulièrement proche des 90°, ce qui pourrait indiquer un débitage par percussion indirecte. Parmi les pièces retouchées, on compte 6 lamelles à bords abattus rectilignes, une lamelle à bord abattu convexe, trois lamelles ou petites lames à coches et deux burins dièdres. Les armatures sont représentées par deux segments, trois triangles à latéralisation dextre, une pointe à tronçature oblique et une pointe à retouches rasantes et envahissantes.

#### 4.1.2. Le mobilier attribuable au Néolithique final

##### 4.1.2.1. Aspects technologiques

L'ensemble est dominé par les produits de débitages non retouchés. La production est clairement orientée vers l'obtention d'éclats à partir du silex local, disponible à proximité immédiate du site. Ces produits sont obtenus pour l'essentiel selon des schémas opératoires simples, l'examen des parties proximales des pièces suggère l'emploi du percuteur dur en percussion directe. Les nucléus portent les stigmates d'un débitage indifféremment unipolaire ou multidirectionnel. Néanmoins, une recherche particulière d'éclats longs, à tendance laminaire, obtenus par débitage unipolaire, est observable notamment pour la production de microdenticulés ou d'ou-

tils bruts utilisés sans retouches préalables.

Quelques lames viennent compléter la série. Le débitage semble réalisé en partie sur le site, comme en témoigne la présence de nucléus, de flancs ou de tablettes d'avivages. Deux types de productions peuvent être identifiés. La première consiste en des lames peu régulières obtenues par percussion directe dure ou tendre. L'observation des nucléus et des faces dorsales des lames indique un débitage exclusivement unipolaire. Les outils réalisés sur ce type de supports sont rares, il s'agit essentiellement de microdentculés ou de lames retouchées n'entrant dans aucune catégorie particulière. Le second type de lames est constitué de pièces régulières relativement larges et épaisses. Certaines d'entre elles ont été réalisées dans le silex crétacé local, suggérant l'existence dans la vallée de l'Escaut d'ateliers ou d'artisans spécialisés capables de produire ce type de support. Le débitage est effectué ici par percussion directe au percuteur tendre ou par percussion indirecte à l'aide d'un chasse-lame. Les talons sont le plus souvent lisses, parfois linéaires ou punctiformes. Quatre lames régulières, à bords et nervures parallèles, ont été obtenues selon une méthode particulière : les talons sont en « aile d'oiseau », résultat de deux enlèvements juxtaposés, le point de percussion étant situé légèrement en retrait du contre-bulbe formé par l'enlèvement précédent.

#### 4.1.2.2. Aspects typologiques

Concernant la typologie de l'outillage, les pièces esquillées, probablement utilisées brutes, comptent pour 33,2 % de l'outillage. Le type d'outils réalisé intentionnellement le plus fréquent est le microdentculé, façonné de préférence sur éclat long (Pl. 1, n° 1). Viennent ensuite les grattoirs, réalisés sur éclats ou exceptionnellement sur l'extrémité distale d'une lame (Pl. 1, n° 4), et les pièces retouchées. Le reste de l'outillage, varié typologiquement, est quantitativement mal représenté. Les haches polies sont présentes sous la forme de fragments et d'un outil brisé puis retailé en vue d'un nouvel emmanchement (Pl. 1, n° 3). Ces haches sont façonnées majoritairement dans le silex de la vallée de l'Escaut et le silex de Spiennes, quelques fragments sont réalisés dans des silex jaunes ou gris dont les origines ne sont pas déterminées à ce jour. Deux lames, dont une débitée à partir du silex de la vallée de l'Escaut, ont été transformées en poignards (Fig. 17), ces outils ne sont

pas sans rappeler les productions du Grand-Pressigny souvent présentes dans les séries du Néolithique final régional, mais totalement absentes sur le site de la rue Jean Bernier.

Les armatures sont majoritairement tranchantes, de forme triangulaire ou trapézoïdale, une seule armature perçante à pédoncule et ailerons a été mise au jour. Un ciseau taillé dans un bloc de grès quartzite de Wommersom (Belgique) constitue une découverte originale dans notre région. L'examen fonctionnel de l'outillage témoigne d'une implication dans des domaines d'activités variés comme la moisson des céréales ou la transformation de matières premières animales, végétales ou minérales, ce qui semble conforter l'hypothèse d'un outillage domestique et par voie de conséquence, de la proximité de l'habitat (Beugnier, 2009).

#### 4.1.2.3. Synthèse

Si la série lithique de la rue Jean Bernier possède de nombreuses similitudes avec les données disponibles pour le groupe Deûle-Escaut, quelques points sont néanmoins remarquables. L'approvisionnement en matières premières siliceuses est presque exclusivement local ou régional, y compris pour les réalisations à fort investissement technique comme les lames

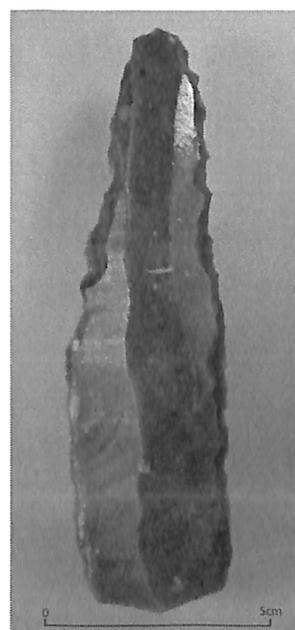


Fig. 17 — Fragment de poignard  
(Cliché : Arnaud Tixador).

régulières. Ceci peut s'expliquer par la présence d'un silex de bonne qualité dans la vallée de l'Escaut mais également par la proximité des minières du bassin de Mons en Belgique. La provenance de certains types de matériaux reste cependant à définir.

Les microdenticulés, toujours largement majoritaires dans les autres corpus régionaux, ne représentent « que » 15,5 % de l'outillage contre 33,2 % pour les pièces utilisées brutes, tous supports confondus. Cette dernière remarque permet un rapprochement de la série de Valenciennes avec le site éponyme du Gord à Compiègne (Blanchet, 1985). Il convient, toutefois, de nuancer le propos : certaines pièces esquillées pourraient en réalité être des microdenticulés très émoussés.

En conclusion, il apparaît que sur le site de Valenciennes, une production simple et peu investie techniquement a permis la réalisation d'outils exploités dans des domaines d'activités très variés. Cette production *in situ* est complétée par des objets plus élaborés, provenant essentiellement de la région de Mons et d'ateliers exploitant le silex de la vallée de l'Escaut. Ces derniers ont produit des lames régulières de très bonne facture qui ont pu concurrencer, à l'échelle régionale, les productions contemporaines du Grand-Pressigny ou du Bassin parisien.

#### 4.2. Le mobilier céramique

L'assemblage céramique de Valenciennes *Rue Jean Bernier*, rapporté au Néolithique final de la vallée de l'Escaut, se compose de 2552 pièces (NR) et 186 NMI. Douze fusaiöles viennent compléter la série (Deckers *et al.*, 2009). Proportionnellement, 90 % des éléments en terre cuite proviennent des niveaux de colmatage du bassin contre 10 % issus des structures du bas de versant. Cette sur-représentation des rejets détritiques permet de s'interroger sur leur gestion à la fin du Néolithique. Cette question a déjà été soulevée par I. Praud (2007) face à l'abondance des déchets dans le comblement du méandre du site néolithique d'Houplin-Ancoisne *Le Marais des Santes*.

Le mobilier céramique se caractérise par la coexistence de catégories fines et grossières, à dégraissant majoritaire de chamotte. La catégorie grossière rassemble des fragments de go-

belets à paroi fine à épaulement peu marqué et à fond plat (Pl. 1, n° 7), ainsi que des éléments de jarres à col court et à fond plat. La cuisson est réalisée en atmosphère oxydante ou réductrice à oxydation terminale. La catégorie fine regroupe principalement des vases à carène haute et à col rentrant (pl. 1, n° 9), des vases simples ouverts à lèvre aplatie, des assiettes (pl. 1, n° 10) et un fragment de plat à pain. La céramique fine est majoritairement cuite en milieu réducteur avec dans certains cas, une phase rapide d'oxydation. Celle-ci est généralement terminale externe ou antérieure à une réduction terminale (enfumage).

Le registre décoratif est relativement pauvre. Les rares décors plastiques sont constitués de languettes horizontales peu étirées ou de cordon sous la lèvre. Les incisions sont limitées au thème linéaire simple en dents de loup sur le bord ouvert d'une assiette (pl. 1, n°10) ou sur la lèvre plate d'une jatte. Deux décors imprimés complètent ce registre : impressions circulaires à la tige creuse et en épi à l'ongle.

Si l'ensemble de ces caractéristiques (céramiques fines et grossières, formes simples à profil droit ou sinueux, formes complexes à profil segmenté, dégraissant chamotté majoritaire, ...) se rapporte aux corpus régionaux attribués au groupe Deûle-Escaut<sup>2</sup>, certains éléments inédits méritent d'être soulignés. La présence de gobelets à paroi fine, dénommés de type *fgr* (Deckers *et al.*, 2009), n'a jamais été identifiée. Quant au fragment de plat à pain, il s'ajoute à celui découvert en contexte néolithique final sur le site d'Arleux *Chemin des Croix* (Gutierrez, 2009) et pose la question de la pérennité de cette forme. Ces éléments apparaissent comme de nouveaux composants du répertoire du groupe Deûle-Escaut, encore mal connu et dont la périodisation pressentie n'a pas encore pu être mise en évidence. Le décor en dents de loup constitue, lui aussi, une nouveauté dans le corpus mobilier du

2 Ces caractéristiques sont systématiquement représentées sur les sites de Seclin *Les Euwis* (Piningre, 1985), Saint-Saulve (Piningre, 1985), Annoeullin *rue Lavoisier* (Praud *et al.*, 2000), Raillencourt-Saint-Olle *Le Grand Camp* (Bostyn et Praud, 2000), Houplin-Ancoisne *rue Marx Dormoy* (Martial *et al.*, 2004), Houplin-Ancoisne *Le Marais des Santes* (Praud, 2007), Lauwin-Planque *Les Hussards (Les vingt-deux)* (Gutierrez, 2007) et Arleux *Chemin des Croix* (Gutierrez, 2009; Praud, 2009).

Deûle-Escaut.

#### 4.2.1. *Lecture technologique de la céramique fine*

Après un premier examen à la loupe bino-culaire (grossissements 20x, 40x) de 187 pièces représentatives de la série, plusieurs types de pâte ont pu être mis en évidence selon la taille, la fréquence et la nature des inclusions. Ce chapitre se concentre sur les données analytiques de la céramique fine à pâte argileuse à fraction sableuse d'origine indéterminée (locale?) contenant de la phtanite dont l'expertise a été menée par H. Doutrelepont<sup>3</sup>.

Cette production se caractérise par l'emploi d'une matrice argileuse à fraction sableuse et à fraction d'éléments divers sous forme d'inclusions végétales carbonisées et de tests de mollusques, un façonnage soigné par montage de la panse au colombin, un lissage fin et une cuisson en milieu réducteur. Le dégraisant chamotté est peu représenté, probable-

ment en raison de l'importance des particules minérales noires, rattachées à une roche siliceuse de type phtanite, incluses dans la composition naturelle de la fraction sableuse (Fig. 18). Ces grains polyédriques émoussés et luisants sont de dimensions inférieures à 50 µm. Leur couleur noir de jais est naturelle et non acquise au cours de la cuisson de la céramique. Le cortège minéral est également constitué de limonites, de quartz blancs et de grès fins.

À ce jour, nous ne sommes malheureusement pas parvenus à déterminer si la fraction de sable se trouve naturellement dans l'argile. Nous pouvons seulement souligner que sa composition est incompatible avec l'environnement géologique du site.

L'analyse de la céramique fine du site révèle l'emploi de matériaux différents. L'usage d'une matrice argileuse à fraction sableuse est généralement observé sur des récipients carénés, caractérisés par un investissement technique soigné. En première analyse, nous pensons qu'il y a eu une volonté d'utiliser cette pâte pour produire une céramique fine spécifique et que de la nature de la pâte peut dé-

3 H. Doutrelepont, Naturaliste et microarchéologue, Research Team in Archaeo- and Palaeo- Sciences, <http://roots.archeo.free.fr>.

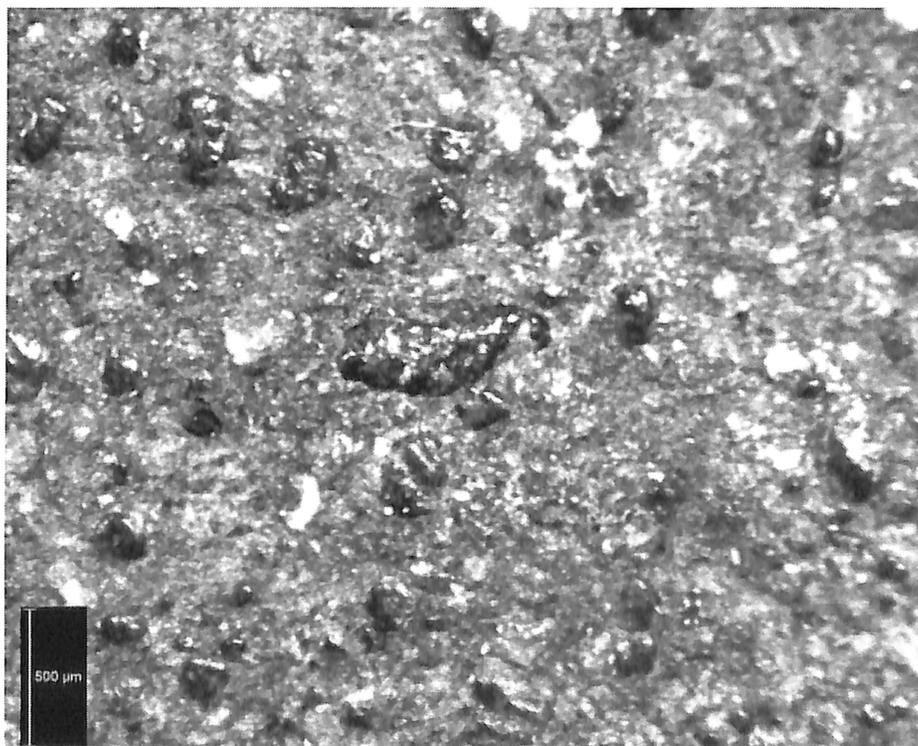


Fig. 18 — Inclusions naturelles de la fraction sableuse (20 x), (Cliché M. Deckers).

pendre la technique de finition et la cuisson.

La céramique fine recueillie sur le site d'habitat de Lauwin-Planque, attribuée au même groupe culturel, est rare et très fragmentée (Gutierrez, 2007). Aussi la reconstitution des techniques de façonnage et nos observations ont été limitées à un vase, de profil incomplet, à épaulement marqué dégageant un col court de 3 cm de haut (Pl. 1, n° 11). Il est cuit en atmosphère confinée, à l'instar de la majorité des céramiques fines précitées. La panse et le col sont façonnés au colombin en chevauchement oblique interne. Leur jonction montre un trait réalisé à l'outil, probablement pour faciliter l'adhésion des deux parties lors du montage. Cette ligne est discontinue, effacée partiellement par un lissage simple. La matrice argilo-limoneuse à fraction sableuse, dégraissée de chamotte abondante, est composée d'inclusions de micas. Le quartz apparaît en inclusion secondaire.

La céramique fine à pâte argilo-sableuse de la Rue J. Bernier n'est pas représentée à Lauwin-Planque. Diverses questions peuvent être posées : cette production est-elle caractéristique du site de Bernier? Le choix de ce matériau s'étend-il à d'autres gisements? Une première analyse comparative régionale, voire extra-régionale, paraît opportune. Outre l'étude des pâtes fines, elle demande de croiser l'ensemble des données techniques aux données typologiques des formes les plus restituables de chaque site, puis entre ces derniers. Elle devrait permettre de converger les informations et d'aborder les procédés techniques, le savoir-faire incorporé<sup>4</sup> et les variations de leur mode de transmission.

Notre première approche n'est ici en rien déterminante en raison notamment de la faiblesse numérique de la céramique fine du site de Lauwin-Planque. Les formes fermées carénées ou à épaulement indiquent un montage similaire par colombinage. En revanche, la finition est par lissage fin ou simple. Elles présentent également des variables à la jointure col/panse, marquée par un trait externe à l'outil au niveau de l'épaulement ou par une trace de doigt au niveau de la jonction interne de la ca-

rière (technique de fabrication par repoussé?).

#### 4.2.2. Synthèse

Si nos études macro- et microscopique ont permis de mettre en évidence des phénomènes d'ordre technique, nous espérons mieux caractériser la matière première et étendre nos analyses à d'autres sites. Elles offriront un champ d'observation important à la reconnaissance et à la reconstitution des chaînes opératoires de la céramique pour une meilleure caractérisation du groupe culturel Deûle-Escout.

Dans cette optique, notre approche est combinée aux analyses technologiques par la radiographie où l'identification des techniques de façonnage repose sur la structuration interne, l'organisation des particules et de la porosité. Cette méthode d'analyse, réalisée par nos soins pour les périodes néolithiques et protohistoriques au laboratoire d'Analyses Physiques et de Caractérisation des Matériaux<sup>5</sup> (LAPCM) de la Communauté d'Agglomération du Douaisis, Direction de l'Archéologie Préventive (CAD-DAP), montre bien que l'évolution de la céramique ne peut se satisfaire de la seule explication typologique. À la lecture des études ethnoarchéologiques, la chaîne opératoire de façonnage apparaît comme un marqueur identitaire relativement sûr (Arnold, 1988 ; Degoy, 2005 ; Mayor, 2005).

Dans la problématique chronologique et spatiale de l'articulation des sites régionaux ayant des caractéristiques d'un même groupe culturel, l'étude de toutes les étapes de la chaîne opératoire apparaît indispensable.

## 5. CONCLUSION GÉNÉRALE

Les données enregistrées lors de la fouille de la rue Jean Bernier ont apporté une documentation neuve et originale pour la connaissance du Néolithique final dans le Nord de la France. Au 3<sup>e</sup> millénaire avant notre ère, un groupe d'éleveurs-agriculteurs se sont installés sur le versant oriental de la vallée de l'Escout. Les structures excavées mises au jour témoignent d'une zone d'activité domestique

4 Le terme de savoir-faire incorporé a été proposé par Y. Barel, il est transmis uniquement par apprentissage, c'est-à-dire par la reproduction. Ce savoir-faire est indissociable d'individus ou de groupes, il s'incorpore dans un rapport humain.

5 Laboratoire d'Analyses Physiques et Caractérisation des Matériaux, rue Jean Perrin 227, ZI Dorignies, 59500 Douai.

prenant place à proximité de l'habitat, probablement situé plus en retrait de la zone humide. La présence d'ossements humains dans le bassin, témoigne d'une gestion de la mort qui ne trouve aucune comparaison archéologique. La cohabitation étroite entre le monde des morts et celui des vivants relève d'un rapport à la mort bien éloigné de nos conceptions occidentales contemporaines. Si le caractère funéraire est difficile à démontrer en l'absence de structures ou de types de mobilier clairement liés aux défunts, l'étude anthropologique a montré un recrutement spécifique des individus et l'intentionnalité des dépôts de corps ou de parties de corps qui ne fait aucun doute. Des prélèvements d'ossements ont pu être effectués sur certains corps, tandis que l'alignement de trois mandibules sur la berge du bassin nous donne à voir une mise en scène des restes humains dont le sens nous échappe totalement. Seules de nouvelles découvertes en milieu humide permettront de mieux appréhender les pratiques mises au jour à Valenciennes.

### Bibliographie

- ARNOLD D. E., 1988. *Ceramic theory and cultural process*. Cambridge, UK, Cambridge University Press, 279 p.
- BAREL Y., 1977. La ville avant la planification urbaine. In : M. CONAN & L. SCHEER (dir.), *Prendre la ville, esquisse d'une histoire de l'urbanisme d'Etat. Actes du colloque de Saint-Etienne sur la planification urbaine, Saint-Etienne, 1976*. Paris, Éd. Anthropos : 16-19.
- BEUGNIER V., 2009. Examen fonctionnel du matériel en silex taillé du site de Valenciennes. In : M. DECKERS & D. DELASSUS (dir.), *Valenciennes, vallée de l'Escaut. Un site du Néolithique final*. Deauville, Illustria, Éd. Librairie des Musées : 96-100.
- BLANCHET J.-C. & PETIT M., 1972. L'habitat néolithique de Jonquières (Oise). Premiers résultats. *Bulletin de la Société préhistorique française*, 69 (1) : 389-407.
- BLANCHET J.-C. & LAMBOT B., 1985. Quelques aspects du Chalcolithique et du Bronze ancien en Picardie. In : *Le Néolithique dans le nord de la France et le Bassin Parisien. Actes du 9<sup>e</sup> colloque interrégional sur le Néolithique, Compiègne, 1982*. Revue Archéologique de Picardie, 3-4. Amiens : 79-118.
- BOSTYN Fr. & PRAUD I., 2000. Le site Néolithique de Raillencourt-Saint-Olle « Le Grand Camp » (Nord). In : *Actes de la journée d'information Internéo 3 du 2 décembre 2000, Paris, 2000*. Ouvrage de l'Association pour les Études Interrégionales sur le Néolithique et la Société Préhistorique Française, 3. Paris : 119-130.
- BONNABEL L., PARESYS C. & THOMASAUSEN L., 2003. Un groupe de tombes en contexte d'habitat néolithique rubané à Écriennes « La Folie » (Marne) : approche des gestes funéraires. In : Ph. CHAMBON & J. LECLERC (dir.), *Les pratiques funéraires néolithiques avant 3500 av. J.-C. en France et dans les régions limitrophes. Actes de la table ronde de la Société Préhistorique Française, Saint-Germain-en-Laye, 2001*. Mémoires de la Société Préhistorique Française, XXXIII. Paris : 45-53.
- CHAMBON Ph. & LECLERC J., 2008. Les vivants et les morts : pratiques et architecture funéraires. Les pratiques funéraires. In : J. TARRÊTE & Ch.-T. LE ROUX (dir.), *Le Néolithique*. Paris, Éditions Picard : 308-324.
- COLLETTE O., DEFGNÉE A. & OUESLATI T., 2009. Études Paléoenvironnementales. In : M. DECKERS & D. DELASSUS (dir.), *Valenciennes, vallée de l'Escaut. Un site du Néolithique final*. Deauville, Illustria, Éd. Librairie des Musées : 18-45.
- DECKERS M. & DELASSUS D. (dir.), avec la collaboration de Beugnier V., Collette O., Defgnée A., Devriendt W., Le Dosseur G., Oueslati T., Pénin G., 2009. *Valenciennes, Vallée de l'Escaut : Un site du Néolithique final*. Deauville, Illustria, Éd. Librairie des Musées, 167 p.
- DECKERS M., DEVRIENDT W. & GUTIERREZ C., 2010. L'enceinte Néolithique de Brunémont (Nord) : approche préliminaire. In : *Actes de la Journée d'information Internéo 8 du 20 novembre 2010, Paris, 2010*. Ouvrage de l'Association pour les Études Interrégionales sur le Néolithique et la Société Préhistorique Française, 8. Paris : 81-88.
- DECKERS M., DEVRIENDT W., GUTIERREZ C., LECHER É. & PETITE Y. (sous presse). L'enceinte Néolithique de Brunémont (Nord) : contribution à la connaissance des structures fossoyées et des pratiques funéraires du Néolithique moyen II. *Revue du Nord*.
- DEVRIENDT W., 2009. Une gestion de la mort inédite au Néolithique. In : .DECKERS & D. DELAS-

- sus (dir.), *Valenciennes, vallée de l'Escaut. Un site du Néolithique final*. Deauville, Illustria, Éd. Librairie des Musées : 127-139.
- DEVRIENDT W., DECKERS M. & DELASSUS D., 2008. Une gestion de défunts inédite au Néolithique (Valenciennes, Nord). *Revue Socio-Anthropologie*, 22 : 7-21.
- DECKERS M., DELASSUS D. & DEVRIENDT W., 2010. Une gestion de la mort inédite au Néolithique. *L'Archéologue*, 106 : 64-65.
- DEGOY L., 2005. Variabilité technique et identité culturelle : un cas d'étude ethnoarchéologique en Andhra Pradesh (Inde du Sud). In : A. LIVINGSTONE SMITH, D. BOSQUET & R. MARTINEAU (éd.), *Pottery Manufacturing Processes : Reconstitution and Interpretation, Acts of the 14th UISPP Congress, Liège, 2001*. British Archaeological Report, International Series, 1349. Oxford, Archaeopress : 49-56.
- GLOB P. V., 2004. *The Bog People : Iron-Age Man Preserved, translated from the Danish by Rupert Bruce-Mitford*, New York; New York Review Book, 304 p.
- GUTIERREZ C., 2007. Étude de la céramique. In : E. LEROY-LANGELIN & S. VENET (dir.), *Lauwin-Planque Z.A.C. « Les Hussards » (Nord)*. Rapport de diagnostic, Service d'Archéologie Préventive de la Communauté d'Agglomération du Douaisis, S.R.A. Nord/Pas-de-Calais : 74-76.
- GUTIERREZ C., 2009. La céramique du Néolithique final. In : M. JULIEN (dir.), *Arleux « Chemin des Croix » (Nord)*. Rapport final d'opération de fouille, Service d'Archéologie Préventive de la Communauté d'Agglomération du Douaisis, S.R.A. Nord/Pas-de-Calais : 181-192.
- HACHEM L., 2001. Le village néolithique de Cuiry-lès-Chaudardes (Aisne, France). In : J. GUILAINE (dir.), *Communautés villageoises du Proche-Orient à l'Atlantique (8000-2000 avant notre-ère)*. Séminaire du Collège de France. Collection des Hespérides. Paris, éditions Errance : 171-184.
- JULIEN M., 2009. *Arleux « Chemin des croix » (Nord)*. Rapport final d'opération de fouille, Service d'Archéologie Préventive de la Communauté d'Agglomération du Douaisis, S.R.A. Nord/Pas-de-Calais, 314 p.
- LANCHON Y., BRUNET P., BRUNET V. & CHAMBON P., 2006. Fouille de sauvetage d'un monument funéraire et d'une enceinte néolithique à Vignely « la Noue Fenard » (Seine-et-Marne) : premiers résultats. In : P. DUHAMEL (dir.), *Impact interculturels au Néolithique moyen. Du terroir au territoire : sociétés et espaces. Actes du 25<sup>e</sup> colloque interrégional sur le Néolithique, 2001*. Dijon : 335-352.
- LECLERC J., 1990. La notion de sépulture. *Bulletins et Mémoires de la Société d'anthropologie de Paris, Nouvelle Série*, 2 (3-4) : 13-18.
- LENOBLE P., NIERLE M.-C. & PÉTREQUIN P., 1986. Pierres chauffées, témoins de combustion ? In : P. PÉTREQUIN (dir.), *Les sites littoraux néolithiques de Clairvaux-les-Lacs (Jura), I : Problématique générale, l'exemple de la station III*. Paris, Éditions de la Maison des Sciences de l'Homme : 295-306.
- MARCY J.-L., MASSE A., WILLOT J.-M. & Devriendt W., 2009. L'enceinte Néolithique Moyen II du Mont d'Hubert à Escalles (Pas-de-Calais) : potentiel archéologique et paléanthropologique. *Bulletin de la Commission départementale d'histoire et d'archéologie du Pas-de-Calais*, 27 : 3-22.
- MAROLLE C., 1989. Le village Michelsberg des Hautes Chanvières à Mairy (Ardennes). I. Étude préliminaire des principales structures. *Gallia préhistoire*, 31 : 93-118.
- MARTIAL E., PRAUD I. & BOSTYN F., 2004. Recherches récentes sur le Néolithique final dans le Nord de la France. In : M. VANDER LINDEN & L. SALANOVA (dir.), *Le troisième millénaire dans le nord de la France et en Belgique. Actes de la journée d'étude SRBAP-SPF, Lille, 2003*. Mémoire de la Société Préhistorique Française, XXXV ; *Anthropologica & Praehistorica*, 115. Bruxelles : 49-71.
- MAYOR A., 2005. *Traditions techniques et histoire du peuplement dans la boucle du Niger (Mali) au temps des empires précoloniaux*, thèse de doctorat. Faculté des sciences de l'Université de Genève (Suisse), 443 p.
- MORDANT D., 2008. L'habitat, de la maison au village : organisation spatiale, architecture, vie domestique et structure sociale en France du Nord. In : J. TARRÊTE & Ch.-T. LE ROUX (dir.), *Le Néolithique*. Paris, Éditions Picard : 120-142.

- PARIAT J.-G., 2007. *Des morts sans tombes ? Le cas des ossements humains en contexte non sépulcral en Europe tempérée entre les 6<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> millénaires av. J.-C.* British Archaeological Report, International Series, 1683. Oxford, Archaeopress, 195 p.
- PININGRE J.-F., 1985. Un aspect de la fin du Néolithique dans le Nord de la France. Les sites de Seclin, Houplin-Ancoisne et Saint-Saulve (Nord). *Revue Archéologique de Picardie*, n° spécial, 3-4 : 53-69.
- Praud I. & MARTIAL E., avec la collaboration de Beugnier V., Deschodt L., Langhor R., Lantoin J. & Louwagie G., 2000. Une nouvelle occupation du Néolithique final dans la vallée de la Deûle, à Annoeullin (Nord). In : *Actes de la journée d'information Internéo 3 du 2 décembre 2000, Paris, 2000*. Ouvrage de l'Association pour les Études Interrégionales sur le Néolithique et la Société Préhistorique Française, 3. Paris : 131-142.
- PRAUD I., 2007. La céramique. In : I. PRAUD (dir.), *Houplin-Ancoisne « Le Marais des Santes » (Nord)*. Rapport de fouille archéologique, Institut National de Recherches d'Archéologie Préventive – Direction interrégionale Nord-Picardie, S.R.A. Nord/Pas-de-Calais : 162-169.
- PRAUD I., BERNARD V., MARTIAL E. & PALAU R., 2007. Un grand bâtiment du Néolithique final à Houplin-Ancoisne «Le Marais des Santes » (Nord, France). In : M. BESSE (dir.), *Sociétés néolithiques, des faits archéologiques aux fonctionnements socio-économiques. Actes du 27<sup>e</sup> colloque interrégional sur le Néolithique, Neuchâtel, 2005*. Cahiers d'Archéologie Romande, 108. Lausanne : 445-460.
- PRAUD I., 2007. *Houplin-Ancoisne « Le Marais des Santes »*. Rapport de fouille archéologique, Institut National de Recherches d'Archéologie Préventive – Direction interrégionale Nord-Picardie, S.R.A. Nord/Pas-de-Calais, 274 p.
- PRAUD I., 2009. Le mobilier en terre cuite de la fosse 21. In : M. Julien (dir.), *Arleux «Chemin des Croix» (Nord)*. Rapport final d'opération de fouille, Service d'Archéologie Préventive de la Communauté d'Agglomération du Douaisis, S.R.A. Nord/Pas-de-Calais : 193-203.

## Adresse des auteurs :

Marianne Deckers  
Communauté d'Agglomération du Douaisis  
Direction de l'Archéologie Préventive  
227, rue Jean Perrin  
FR-59500 Douai (France)  
mdeckers@hotmail.com

David Delassus  
Service archéologique municipal de Valenciennes  
rue des Archers  
FR-59300 Valenciennes (France)  
ddelassus@ville-valenciennes.fr

William Devriendt  
Communauté d'Agglomération du Douaisis  
Direction de l'Archéologie Préventive  
227, rue Jean Perrin  
FR-59500 Douai (France)  
wdevriendt@douaisis-agglo.com

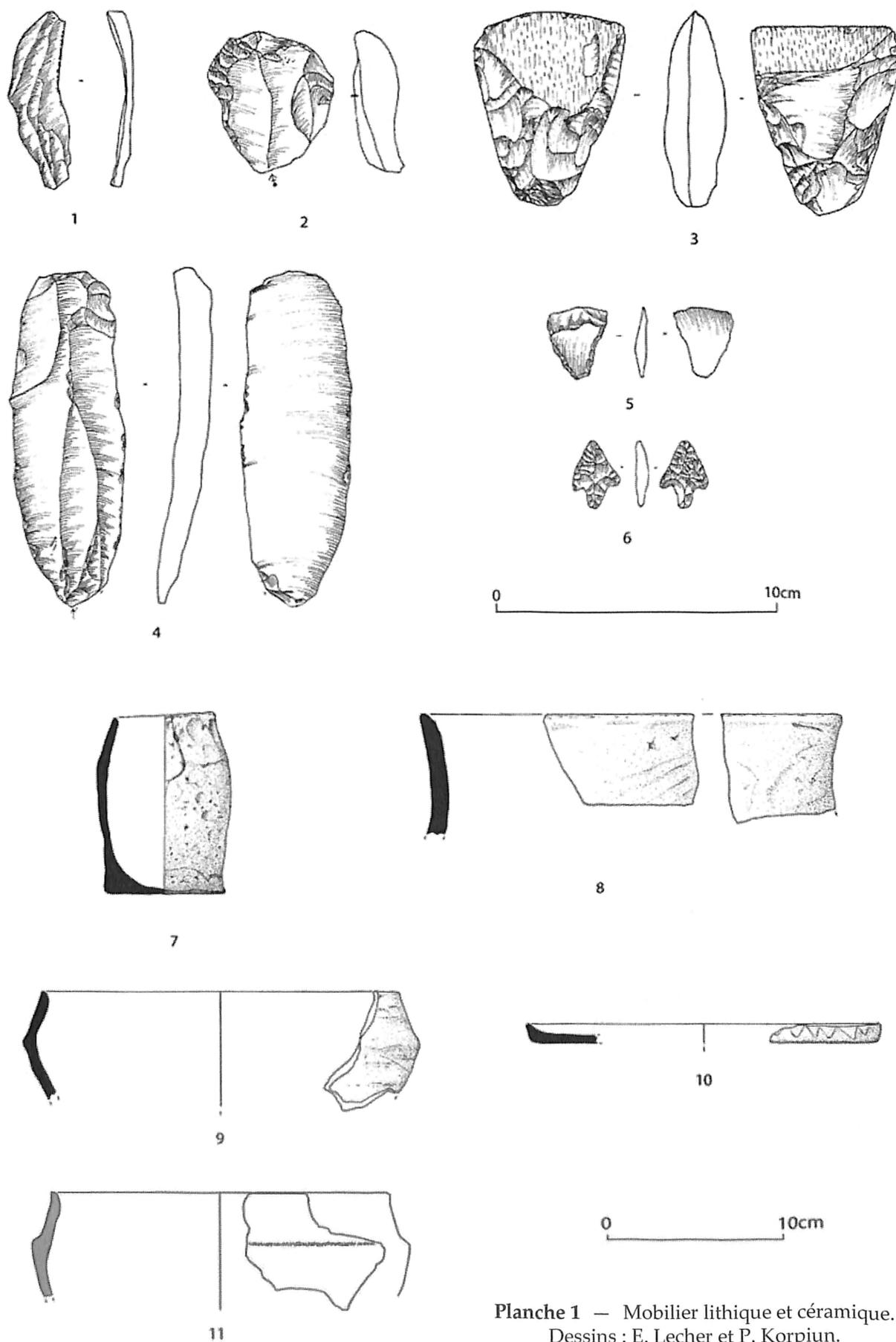


Planche 1 — Mobilier lithique et céramique.  
 Dessins : E. Lecher et P. Korpiun.